

Espagne, devant le ridicule, le tribunal de Malaga suspend la peine de prison du jeune et courageux Borja

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 26 juillet 2019



Borja va pouvoir à nouveau s'adonner à un de ses plaisirs – visage occulté.

Le ridicule... et le mouvement d'opinion mené par VOX à l'origine d'une pétition pour la grâce de Borja condamné à deux ans de prison pour avoir défendu une femme violemment agressée par un couple de fripouilles !

[Nous avons relaté cette déplorable affaire sur RR.](#)

Mais soyons rassurés, le tribunal ne se déjuge pas, il suspend la peine de prison qui ne sera annulée que dans quatre ans si le « condamné » ne commet pas un autre délit... tout en relevant que depuis 2015 il n a pas commis de récidive -ce qui doit changer le juge !

<https://www.elmundo.es/espana/2019/07/22/5d35c48bfc6c833c078b4600.html>

.

Il doit quand même payer également l'indemnité de 178 000 € qui lui a été imposée (il n'en avait payé que 6000 € début juillet).

Ne roulant pas sur l'or, Borja s'est engagé à payer 250 €/mois.

Cependant, VOX a annoncé que déjà plus de 110 000 € avaient été cagnottés (cagnotte acceptée par Borja)!

Le jeune Borja va pouvoir reprendre ses études que les événements du 8 février 2015 l'avaient contraint de délaisser.

.

Sur l'analyse d'El Mundo nous lisons :

« La mésaventure de Borja WV, ou de Borja l'altruiste, a eu un impact considérable sur la société espagnole et a mobilisé l'opinion publique et des personnalités de toutes sortes, comme l'écrivain Arturo Pérez Reverte, l'un des premiers à faire écho à ce qui lui était arrivé. Cependant, c'est sans aucun doute le parti de Santiago Abascal qui a porté le drapeau de sa cause le plus haut, même sans lui avoir demandé.

Après la mobilisation sociétale qu'a généré son histoire et après que le tribunal de Malaga eut confirmé la sentence, une manifestation de rue eut même lieu en faveur d'une grâce. Entre-temps, le bureau du procureur de Malaga s'était prononcé en faveur de la suspension de la peine, une thèse à laquelle a finalement adhéré le juge qui avait le sort de Borja entre les mains.

Le magistrat a déclaré .../..., que cette faveur était « maximale, car la peine à suspendre est juste à la limite permise, limite au-dessus de laquelle la suspension n'est plus possible. Il s'agit d'accorder un moyen spécifique par lequel, par exemple, il est nécessaire de faciliter et de garantir le paiement d'une responsabilité civile. »

Bien sympa. le juge !

D'ailleurs El Mundo rajoute quelque peu narquois en conclusion :

« Comme nous avons pu le voir, il y a seulement quelques jours, le tribunal pénal numéro 9 de Malaga a demandé, ce dernier 7 juillet, l'incarcération du condamné

après que la peine a été déclarée ferme donnant à Borja un délai de quinze jours pour se présenter volontairement à la porte de la prison. »

.

Nous te souhaitons une bonne route l'ami !